

POUGNY

Informations

www.pougny01.com

mars 2010

N°98

Mairie de Pougny

Rue de la mairie

01550 POUAGNY

Tél : +33.450567877

Fax : +33.450567115

e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi 08h00 à 12h00

Jeudi 08h00 à 12h00

Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la
commission d'urbanisme
(Construction) jusqu'à 19h00

Changement à la mairie

Après 8 ans de travail au secrétariat de la Mairie, Mme Ricci, « Betty » nous quitte et c'est la CCPG qui va désormais profiter de son savoir faire, de son expérience, de son sérieux et de son sourire. Betty, comme chacun d'entre nous, doit décider de son avenir et prendre des décisions quand les opportunités se présentent. Pougny, petite mairie, ne peut offrir ni les conditions de travail, ni les perspectives de carrières que peut offrir une organisation de taille nettement supérieure.

Nous souhaitons plein succès à notre ancienne collaboratrice dans

Editorial

L'avenir se construit chaque jour et certains jours plus que d'autres.

C'est ce qui se passe en ce moment à Pougny puisque nous sommes en train de préparer le PLU et le budget. Actions qui influenceront sur la vie de chacun, chacune d'entre nous.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) va définir le visage de Pougny pour les années à venir. Le budget vous savez, c'est une baguette magique inversée qui fait passer du rêve à la réalité les communes à faibles ressources, décide de ce qu'elles vont faire dans la limite de leurs moyens financiers.

Nous vous invitons donc, à lire les articles de ce bulletin consacrés à ces sujets mais aussi à nous faire part de vos idées, de vos réflexions, de vos suggestions.

Nous sommes d'autre part, très fiers de publier dans les pages « tribune libre » de ce bulletin, des extraits des comptes rendus d'une expédition scientifique, pédagogique et ludique effectuée dernièrement dans le village par une équipe de jeunes gens aux talents prometteurs. Garçons et filles qui n'ont pas hésité devant l'effort physique. En explorateurs, ethnologues décidés, ils ont, sous la direction d'un guide avisé, traversé à pied, aller et retour, quasiment tout le village pour visiter un lieu inhabituel. Un territoire peuplé de créatures étranges, immobiles, silencieuses, interrogatives qui vous donnent l'impression que vous vous promenez au pays de la Belle au bois dormant. Bonne lecture et rendez-vous au prochain bulletin.

son nouveau travail et lui
rappelons que beaucoup à
Pougny seront toujours
heureux de l'accueillir ici.

Bonne chance et
merci Betty.





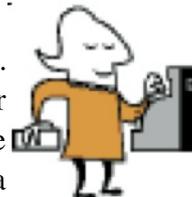
BUDGET

La mise en place de la réforme des collectivités (RGPP) et de la taxe professionnelle ne sont pas terminées et des incertitudes demeurent. Il semble pour l'instant et pour cette année 2010 que les montants seront comparables à ceux de 2009.

Du côté des recettes incertitudes et certitudes. Incertitudes sur le montant des dotations financières que la commune va recevoir et certitude sur le fait que n'ayant pas voté d'augmentation des impôts locaux l'année dernière nous n'aurons donc pas d'entrée d'argent supplémentaire pour 2010.

Concernant les dépenses 2009 et à venir :

1) La rénovation de l'école nous cause beaucoup de difficultés et coûte aussi beaucoup. Le budget final de ce chantier dépasse d'environ 400000 € ce qui avait été prévu. Pour information, le budget pour la réhabilitation de l'école chiffrait le coût total à près de 820000€. Pour payer tout cela, il était prévu d'utiliser la réserve financière de la commune « le bas de laine » qui avait été constitué pour cela de 300000€ et un emprunt de 550000€.



Parmi les dépenses supplémentaires entraînées par le chantier de l'école :

Travaux et fournitures non prévus ou non comptabilisés; Estimation basée sur un taux de TVA de 5,5 au lieu de 19,6. (résultat : 116000€ de TVA supplémentaires à payer. Heureusement, une partie de ces taxes nous seront remboursées les années qui viennent). Heureusement, nous récupérerons cet argent les années qui viennent.

Le retard du chantier a repoussé la mise à disposition des logements de l'école entraînant ainsi un manque à gagner.

2) Pour donner à la commune ses propres moyens techniques et lui permettre de réaliser les travaux qui lui incombent – entretien, transport divers, déneigement ... - nous avons acheté un tracteur et quelques accessoires (lame à neige, saleuse), remplacé le camion par un Kangoo.

Nous pensons qu'il est temps que la commune soit autonome dans ce domaine et ne dépende plus ni du matériel d'une entreprise (cher) ni du matériel d'un privé (risque de ne pas être disponible au moment où on en a besoin).

3) Nous avons élargi le projet d'enfouissement des lignes électriques de la route de la Chapelle à la rue de l'Asticot Palace qui non seulement le méritait bien – vingt ans, voire plus, sans entretien laissent des traces, laissent même des trous ! – mais qui, étant de plus en plus ravinée, devient une source de dangers potentiels pour ses utilisateurs et pourrait, à plus long terme, menacer la stabilité des terrains riverains. Nous essayons aussi de synchroniser ces travaux avec ceux de ERDF (EDF) qui projette d'enterrer une ligne dans cette rue et diminuer ainsi les coûts.

4) Des dépenses supplémentaires ou décalées ont été nécessaires pour terminer le chantier de la Vie Creuse.

5) Nous avons aussi, conformément à nos engagements, investi dans le centre de loisirs, la crèche, dans l'amélioration de la sécurité routière et pour agir face au glissement de terrain près de l'Annaz.

6) Maintenant, si la commune vient de terminer le remboursement de l'emprunt pour la transformation de la « fruitière » contracté il y a 15 ans, le remboursement de celui du chantier de rénovation (550000€) vient de démarrer et va solliciter les finances de la commune pour de longues années et limiter nos possibilités d'actions.

Du côté des recettes :

1) Nous avons obtenu de nouvelles subventions. (école, cantine, centre de loisir, matériel ...)

2) En 2 ans, 2008 et 2009, nous avons économisé près de 200000 € sur les dépenses de fonctionnement prévues.

3) Les dotations de l'Etat et des différentes collectivités publiques ainsi que les revenus de la taxe professionnelle devraient rester au niveau 2009. Autrement dit, la situation financière de la commune est saine et nous restons dans la bonne partie du tableau des ratios d'endettement des communes établi par la trésorerie de la sous préfecture de Gex. Notre classement est comparable à ce qu'il était les années passées. Maintenant pour rester parmi les « bons élèves » et ne pas augmenter le niveau d'endettement de la commune, nous devons limiter nos réalisations même si les travaux à réaliser dans la commune ne manquent pas.

Une rapide première liste non exhaustive peut être faite ainsi :

équipements pour la sécurité routière ; remise ou mise en état de rues du village ; gestion des eaux pluviales ; goudronnage du parking du cimetière ; continuation de l'enfouissement des réseaux téléphone et électrique ; installation de glissières de sécurité ; inclusion de rues privées dans le domaine communal ; déneigement; remise en état du chauffage de la salle polyvalente ; travaux d'entretien à la «fruitière»; création d'un abri pour le tracteur et le nouveau matériel ; réparation des murs de la mairie (si vous passez devant la mairie, regardez les murs, dites-vous que la molasse est rongée par de l'eau qui provient sans doute d'une infiltration depuis le sol. Ensuite, posez vous la question, combien d'années peut-on encore attendre avant d'entreprendre des travaux.) ; création d'un chemin piétonnier pour les écoliers du lotissement des pruniers ; mise en conformité des bâtiments pour les accès handicapés ; doter l'école d'équipements plus modernes ; agrandissement du local du secrétariat de la mairie (il n'est pas conforme actuellement) ; mise en place du PLU.

A quoi nous pouvons ajouter, dans une vision à plus long terme, quelques projets dont quelques uns nous ont été proposés par certains d'entre vous :

Achat de tentes pour faciliter l'organisation de manifestations (14 juillet, fête de la musi-

que...) ; local pour les jeunes ; pose de quelques bancs publics dans la commune ; création d'une véritable salle des fêtes ; installation d'un commerce, café, restaurant, point poste (le projet douane). Et la liste peut s'allonger.

Pour 2010, nos principaux objectifs sont les suivants: continuer ce qui est en cours : premières installations pour l'amélioration de la sécurité routière, actions contre le glissement de l'Annaz, travaux route de la Chapelle et rue de l'Asticot Palace ; réaliser ce qui est obligatoire, indispensable ou inévitable : accès handicapés, certifications de sécurité, PLU ; amélioration du déneigement surtout en cas de fortes et rapides chutes de neige ; réparations imprévues ...

C'est une vérité triviale mais nous ne pouvons agir qu'en fonction de nos moyens.

La présentation chiffrée du budget 2010 sera présentée dans le prochain bulletin avec des graphiques explicatifs.



PLU-PAC (Porter à connaissance de l'Etat)

Jeudi 4 mars, la DDE nous a présenté le "Porter à connaissance de l'Etat" (PAC) document de base et de diagnostic de la commune en vue de l'élaboration de notre PLU. La présentation s'est faite en présence de l'urbaniste, de représentants de la CNR, de la CCPG de la Chambre d'agriculture et d'élus des communes voisines et de représentants d'associations de défense de l'environnement.

Ce document est à la disposition du public sous format papier à la Mairie et au format électronique sur le site de la commune (www.pougny01.com).

Nous sommes dans l'attente d'un complément du PAC car certains services de l'Etat n'avaient pas été consultés à temps.

Nous vous rappelons que vous avez à votre disposition en Mairie un "livre blanc" où vous pouvez faire part de vos réflexions générales exemple : zone à protéger ou à urbaniser. Celui-ci ne peut pas régler des situations privées sachant que ce document n'est pas officiel mais il nous aidera certainement dans notre réflexion. Vos contributions à ce "livre" peuvent se faire directement en Mairie ou à travers une lettre, un courriel etc...



Amis des chiens.

Si le cheval est la plus noble conquête de l'homme, le chien est son meilleur ami (homme signifiant ici homme et femme bien entendu).

Si le chien est le meilleur ami des hommes, les hommes aimant les chiens sont donc les amis des meilleurs amis des hommes. Maintenant, si les amis des meilleurs amis des hommes promènent leurs meilleurs amis des hommes sur les terrains de sports de Pougny et qu'ils les laissent faire leurs besoins sur ces terrains de sport, alors ces amis des meilleurs amis des hommes agissent comme si la vie des autres amis des meilleurs amis des hommes ne les intéressait pas, comme si le fait que les enfants de ces autres amis des meilleurs amis des hommes puissent, lorsqu'ils jouent au rugby ou au football, entrer en contact avec les crottes de leurs meilleurs amis des hommes, ne les concernaient pas.

Maintenant encore, si les amis des meilleurs amis des hommes qui possèdent des meilleurs amis des hommes classés comme dangereux laissent ces derniers se promener librement dans le village avec le risque de voir un de ces meilleurs amis des hommes classés comme dangereux mordre un ou plusieurs amis des meilleurs amis des hommes.

Comme si ces amis des meilleurs amis des hommes se moquaient complètement de la vie des autres amis des meilleurs amis des hommes.

Alors dans ces conditions, si cela continuait, certains autres amis des meilleurs amis des hommes, en charge de la sécurité du village ne tarderaient pas à intervenir.

En clair, l'amour de son chien, ne dispense pas de respecter les règlements... Merci

Extraits des récits de la visite de la classe de CE1/CE2 (les explorateurs) chez notre sculpteur Milos Jiranek. Nous avons été obligés de faire un choix. Tous méritaient d'être cités. Merci aux enfants et à leur instit.

Jeudi 12 novembre, après midi, nous sommes allés voir le métier du papa de Mehra. Nous sommes parties de l'école, nous sommes passés par la maison des écoliers, puis nous sommes arrivés à Pougny gare. Nous avons suivi la route qui longeait la voie ferrée. Puis, nous sommes arrivés dans le jardin de Milos.

Il nous a montré les matières des sculptures. Il y avait du plâtre, du béton, de l'argile, du granit et du bronze. Après, on est allé dans un atelier où il finissait les sculptures. Il réalisait un moule avec du caoutchouc noir et du plâtre.

Ensuite, nous sommes allés dans un autre atelier et nous avons vu encore plus de sculptures. Et il nous a emmenés dans un dernier atelier atelier où il avait deux grandes tables. Et là, nous avons modelé des pots, des têtes...

Ensuite on avait terminé on pouvait jouer. Plus tard on est reparti pour la balade du retour. Enfin on est arrivé à l'école. J'étais vraiment très épuisé! Et à l'école, les mamans étaient déjà là!





Glissement de terrain de l'Annaz.

Les repères des géomètres pour suivre les mouvements du terrain devraient être posés au moment où vous lirez cet article.

Des contacts ont été pris avec les responsables des contrats rivières pour inclure la réhabilitation de l'Annaz dans un de ces contrats.

Douane.

France Domaine, avec les représentants de l'Etat dans son dos, veut faire le forcing pour vendre, se dit prêt à refaire une estimation mais annonce que le nouveau prix ne sera pas loin de l'ancien. Nous avons répété qu'il est impossible de créer des logements sociaux sur des terrains si chers et que, par conséquent, nous restons sur nos positions. A savoir, obtenir un prix véritablement raisonnable afin que des bailleurs sociaux puissent construire.

A suivre

Don.

L'association « Les Pierres à feu » a fait un don de 800€. Par ce geste, cette société montre son attachement au village D'un côté, en défendant les intérêts des habitants de la Rue de la Pierre, de l'autre en faisant don à la commune du reliquat de la somme qu'elle a reçue du procès qu'elle a gagné.

Nous la remercions vivement. Cet argent servira à acquérir un projecteur vidéo que se partageront la mairie et l'école.

Ecole.

Nous avons contacté l'inspecteur d'académie pour prendre des nouvelles de l'opération école numérique rurale.

La réponse est nette et précise : l'école de Pougny ne fait pas partie des heureuses élues et ne recevra donc pas de matériel informatique.

Ceci nous conforte dans nos démarches auprès de nos grands élus et du gouvernement pour que l'égalité républicaine soit respectée. Nous n'admettons pas vraiment que des Français soient équipés en matériel informatique et que d'autres ne les soient pas. Nous n'acceptons pas que des Français soient plus français que d'autres.

Dans le même temps, l'école de Pougny a décroché le premier prix des écoles fleuries du département de l'Ain. Première de son fait d'un côté, dernière par le fait d'autrui de l'autre. De quoi alimenter la réflexion. Nous reviendrons dans notre prochain bulletin sur cette remise du premier prix.

Jet d'eau.

Nous remercions les personnes qui nous ont signalé le jet d'eau qui est apparu dans un pré le long de la route de Collonges près de l'ancien réservoir.

Ce jet d'eau provient de l'ancienne canalisation qui alimentait Pougny en eau depuis Collonges. Le puits fonctionne toujours et nous avons projeté d'utiliser cette eau pour emplir l'ancien réservoir et en faire une réserve. Réserve en cas d'incendie par exemple et, c'est à discuter, accessible aux habitants du village pour divers usages à définir, **le lavage de voiture étant d'ores et déjà refusé.** (arrêté ministériel)

Nous sommes intervenus pour faire réparer cette conduite qui avec le temps est devenue fragile et s'est rompue à plusieurs endroits mais nous manquons de temps pour mener ce projet. Au cas où, appel à volontaires.



Sécurité routière

Une partie des plans est terminée et nous allons donc pouvoir vous présenter les projets que nous avons préparés avec les services techniques du département **le 7 mai à 20h salle polyvalente.**

Les limites budgétaires de la commune nous obligent à faire des choix. Nous comptons sur vous pour décider du mieux possible. Il semble aussi raisonnable d'envisager des travaux moins lourds en créant des chicanes avec des bacs à fleurs. Pour cela, aussi, il faut suivre la réglementation.

Une information annonçant cette présentation sera faite dans le village.

L'ARC : un instrument difficile à utiliser semble-t-il !

Lors du conseil communautaire (CM) de la CCPG de février 2010, des élus ont manifesté leur mécontentement en présentant une lettre ouverte adressée à tous les habitants du Pays de GEX. A l'origine de ce mécontentement l'élection des délégués de la CCPG à l'ARC SM lors du CM précédent.

Faits:

- L'ARC « Association Régionale de Coopération du Genevois » était une association loi 1901 avec pour objectif de coordonner la réflexion de ses membres (les communautés de communes) puis leurs actions au sein des instances politiques françaises et transfrontalières dans ce que l'on appelle le projet d'Agglomération franco-valdo-genevois.

- L'année dernière, il a été décidé de transformer l'ARC - association loi 1901 -, en ARC SM - syndicat mixte -. Cette transformation a été votée par la CCPG fin 2009.

- Election des délégués de la CCPG à l'ARC SM lors du CM de janvier 2010.

Cette élection était un point à l'ordre du jour parmi les autres, n'avait été précédée d'aucune discussion et au moment du passage en séance, aucun candidat, aucun programme n'avaient été présentés.

Dans ces conditions, nous sommes intervenus pour que les candidats se présentent et présentent leur programme. Ce qui fut accepté et fait. Le vote qui suivit montra qu'une liste de candidats à élire- et qui furent élus – avait été préparée par une partie des membres du CM sans que les autres en fussent informés.- Quelques jours plus tard, le président de la CCPG, Etienne Blanc, a répondu à l'intervention des mécontents par une

lettre personnelle adressée à tous les membres du conseil communautaire et à leurs suppléants. Pour le Président, le mécontentement n'est que le fruit de la déception de ne pas avoir été élu.

Commentaires : ce qui nous a déplu dans cette affaire, ce que nous dénonçons, c'est le fait qu'en choisissant de mettre à l'écart une partie des élus de la CCPG, les participants à cette opération catimini ont pris le risque de briser l'esprit de collaboration qui prévalait jusqu'alors au sein de la CCPG.

Lors de la présentation des candidats, on a pu facilement constater qu'une partie des présentations abordaient des questions de fond, exposaient des sujets concrets, proposaient des initiatives alors que dans l'autre partie – celles de ceux qui allaient être élus - les discours étaient nettement moins consistants, parlant plus de ce que l'on était, de ce que l'on avait fait, que de ce que l'on avait l'intention de faire."

En agissant ainsi nos apprentis ligueurs ont démontré que leur motivation principale était d'élire certains des leurs plutôt que de lancer ou participer à une discussion publique permettant de définir les règles du jeu de la participation de la CCPG à l'ARC SM. Ils ont aussi aidé à ce que l'on comprenne que leur conception de la démocratie pouvait se résumer par « on vote et ensuite on discute » et ils ont en définitive :

- porté un coup sévère à au moins trois éléments essentiels au bon fonctionnement de l'assemblée communautaire, la transparence, la confiance et la collaboration

- obtenu aussi comme résultat que des villes importantes du pays de Gex, Ferney, Saint-Genis-Pouilly, Preussin-Moens n'aient pas de représentants à l'ARC SM. Les habitants de ces villes apprécieront.

Rappelons rapidement mais c'est important, que



l'année dernière, le vote par la CCPG de la transformation de l'ARC en ARC SM a failli se faire selon la méthode «on vote et ensuite on discute » et qu'il a fallu notre intervention pour qu'une séance supplémentaire de discussion soit organisée avant le vote.

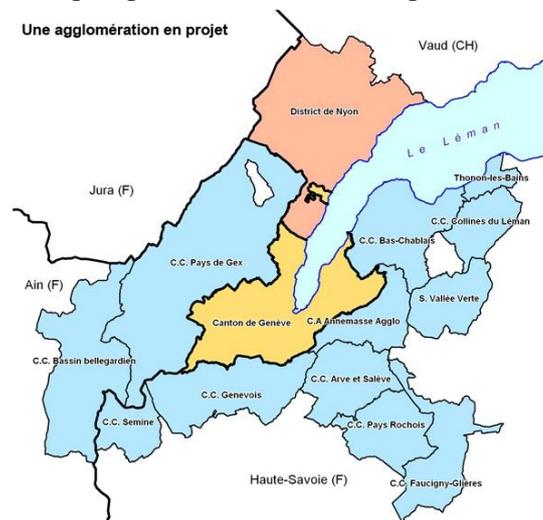
Aujourd'hui notre position est la suivante :

- La transformation de l'ARC en ARC SM est votée, légitime. Nous en prenons acte.
- Les délégués de la CCPG sont élus légitimement. Nous en prenons acte.

Il nous reste à agir pour

- que le fonctionnement démocratique de la CCPG s'améliore,- que les sujets qui seront débattus à l'ARC SM soient préparés publiquement à la CCPG,
- que les missions des délégués de la CCPG à l'ARC SM soit elles aussi publiquement préparées à la CCPG,
- qu'un suivi des interventions des délégués CCPG à l'ARC SM soit installé,
- qu'une information suffisante soit transmise aux habitants du Pays de Gex.

Nous commencerons ce travail lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire et nous proposerons déjà des sujets concrets. Il n'en manque pas : avenir de l'hôpital de St Julien,



transports publics avec le P+R de Pougny, contrôle du trafic aérien, protection de la faune et de la flore ...

Nota : la lettre ouverte a été publiée dans le journal local. Elle devrait vous parvenir rapidement.

La réponse du président de la CCPG a elle aussi été publiée. Ces deux lettres sont sur le site de la commune www.pougny01.com

Déneigement et ramassage des poubelles.

Quelques chutes de neiges ont provoqué des difficultés cet hiver. Toutes les voies communales n'ayant pu être correctement et rapidement déneigées. Ce qui nous amène à donner les précisions suivantes.

1) nous n'avons pas modifié le contrat de déneigement qui fixe les règles d'intervention de l'entreprise en charge du déneigement. C'est le même contrat aujourd'hui que lors de la mandature précédente.

2) Les chemins privés sont déneigés par l'entreprise en charge du déneigement quand il y a un accord entre le propriétaire et l'entreprise. La commune n'intervient pas dans ces cas là. Si l'accord était tacite, il est peut-être bon de le renouveler.

3) Les chutes de neiges rapides et importantes ou du verglas peuvent compliquer le déneigement et demander l'intervention de moyens supplémentaires. Nous avons déjà connu cela l'année dernière. C'est pour faire face à des difficultés de ce type que nous avons fait l'acquisition d'un tracteur, d'une lame à neige, d'une saleuse et envoyé en formation notre agente municipale. Cependant, nous n'avons pas été maître de l'arrivée du tracteur si bien qu'il n'a pu



intervenir que lors des dernières chutes de neige.

4) Certains d'entre vous ont, de leur propre initiative, dégagé des tronçons des routes communales qui conduisent chez eux. Nous les en remercions et saluons leur esprit citoyen.

5) Séverine a, elle aussi, manuellement enlever la neige sur certains passages. Séverine peut intervenir à la demande en cas de nécessité. Cependant la mairie ne possède pas de contrat d'assurance permettant d'assurer des personnes qui désireraient aider Séverine. C'est pourquoi nous ne tenons pas à ce que des personnes travaillent avec Séverine sur le domaine public et en particulier le long de la départementale. Ce qui ne veut pas dire que nous ne pouvons pas organiser de travaux en commun.

6) Le salage est une technique efficace mais polluante et chère que nous entendons donc utiliser le plus raisonnablement possible.

7) Du fait que certaines voies communales n'étaient pas totalement déneigées, l'entreprise de ramassage des poubelles n'a pas envoyé ses camions dans ces voies causant des entassements de poubelles désagréables. Nous sommes

intervenues à plusieurs reprises pour que les ramassages non faits se fassent. Avec plus ou moins de succès.

A l'heure qu'il est, savoir déterminer si une voie est ou n'est pas praticable par les camions de ramassage, reste un sujet de débat. L'année prochaine grâce à nos nouveaux moyens techniques, les rues de la commune devraient être beaucoup mieux et plus rapidement déneigées ce qui réduira d'autant ces problèmes de circulation et de non ramassage des poubelles. Nous remercions aussi celles et ceux qui par leurs interventions, téléphones, emails etc.. nous ont signalé des problèmes et nous ont permis, dans la limite de nos possibilités évidemment, de mieux intervenir.



Séverine et le nouveau tracteur de la Commune

Boîtes jaunes

Début février, la direction locale de la Poste est venue nous informer de son intention de réduire le nombre des boîtes jaunes. (Ces boîtes qui nous permettent d'envoyer des courriers sans avoir besoin de nous déplacer loin de notre domicile). Il y a 6 boîtes jaunes à Pougny en ce moment. La Poste nous propose de n'en conserver que trois. Une à Pougny haut, une autre à la gare et une autre où nous le déciderons.

La poste justifie cette réduction par la mise en concurrence de la distribution du courrier. Ce qui va

devenir une réalité, l'assemblée nationale venant de voter la loi modifiant en ce sens le statut de la Poste. La Poste a aussi justifié ces suppressions de boîtes jaunes en nous présentant un comptage sur le nombre de lettres envoyées depuis l'une d'elles (celle de l'Etournel). Comptage effectué une semaine du mois de janvier. Chiffre (6 ou 7 si nos souvenirs sont bons) présenté comme insuffisant. Nous avons fait remarquer qu'il suffisait de multiplier ce chiffre par 52 puis par 6 (6 boîtes, 52 semaines dans l'année) pour obtenir un résultat plus consistant et moins négligeable.

Nous avons aussi attirer l'attention de notre interlocuteur sur le fait que Pougny est composé de 5 hameaux et que nous ne voyons aucune raison de pénaliser des habitants de la commune. Nous avons aussi rappeler que lors de l'installation des CIDEX (boîtes à lettre regroupées) la Poste de l'époque nous avait demandé notre accord. Nous nous demandons même si des documents n'ont pas été signés à cette occasion.

Certains, certaines d'entre vous se souviennent peut-être ?). De plus, les boîtes à lettre des CIDEX installées à ce moment là possédaient toutes un système permettant d'afficher une pastille rouge signalant au facteur qu'il y avait du courrier à emmener. Autrement dit, aujourd'hui, non seulement nous n'avons plus cette possibilité mais, en plus (ou en moins !), on nous a supprimé la poste et maintenant, on veut diminuer le nombre de nos boîtes jaunes. Belle illustration de l'évolution du service public ! Réduction des services rendus et passage de la concertation à la contrainte.

La poste reste sur ses positions et nous attendons. Nous avons contacté l'association des maires ruraux de l'Ain pour connaître son opinion et ses intentions sur ce sujet.

Pour terminer, si l'on admet que les facteurs de la Poste vont continuer la distribution du courrier, on peut raisonnablement admettre qu'ils passeront donc chaque jour à Pougny et, admettre tout aussi raisonnablement, qu'ils passeront chaque jour non loin des boîtes jaunes. Dans ces conditions, peut-on penser que le fait de ne relever le courrier que dans 3 boîtes jaunes au lieu de 6 produira un gain de productivité significatif ? Que cela fera faire des économies à la Poste ?

A suivre...



Miracle à Pougny

Vous mettez le feu au bas côté de la route et vous obtenez.... une exposition d'art en plein air. Exposition que nous enlèverons le jour du nettoyage de la Commune, le 17 avril comme écrit ailleurs.





Associations

Venez nous rejoindre
samedi 17 avril pour
**le nettoyage
de printemps.**

L'association « les mercredis de neige Challex Péron Pougny »

a organisé une petite réception le vendredi 12 février à Challex afin de remercier les sponsors pour leur soutien. Il s'agit de la métallerie Bien-Fer du garage J.P Auto toutes deux basées à Péron ainsi que du magasin Intersport de St Genis Pouilly. Ces trois sponsors ont fourni des dossards jaunes permettant de repérer facilement les enfants sur les pistes. L'association « les mercredis de neige Challex Péron Pougny » a été créée il y a plus de 30 ans dans le but d'initier les enfants du CE1 au CM2 à la pratique du ski. 6 matinées sont prévues à Crozet-Lélex, sous réserve de conditions climatiques favorables et une journée dans les Alpes, à Pra-de-Lys. Les enfants sont encadrés par des parents bénévoles et des moniteurs de l'Ecole de Ski français. Merci encore à J.P. Auto, Bien-Fer et Intersport.



**Le club Primevères organise une sortie à Lyon le 25 juin prochain.
Au programme : découverte de Lyon,
visite du musée des canuts et gastronomie.
70€ tout compris.**

Avant la repousse de la végétation, c'est le moment de ramasser ce qui traîne aux quatre coins de la commune. Un toit de voiture est prêt à prendre le large au bord du Rhône, avant le naufrage de cette embarcation, nous devrions le transporter à la déchetterie en même temps que des plaques de contreplaqué marine tombées d'une remorque, du plus mauvais effet dans un talus au bord de la route, des cannettes alu, des bouteilles en verre et plastique qui font de l'ombre aux fleurs de saison.

Cette journée sera l'occasion d'une promenade utile au grand air, elle réunira des chasseurs de Pougny et de Navarre qui n'en sont pas à leur coup d'essai, des pêcheurs déjà avertis par voie de presse, des amoureux de la nature, nous espérons aussi la présence des jeunes du comité des fêtes et de tous ceux qui ont à cœur le respect de l'environnement.

Rendez-vous à 9h à l'arrêt de BUS parking du passage à niveau ou à la ferme des Iles.

Un repas mijoté par les chasseurs est prévu au vestiaire du foot sur réservation au 06.09.93.18.31 (avant le 14.4) moyennant participation, dans la mesure des places disponibles.
Apéritif offert par la Mairie.



Ouverture:
Février 2010

SHAKIRI

Cours de céramique

Frangoise LIENGHE
Atelier Shakiri
36, Allée du Château
01550 POUIGNY (F)
tél: (0033) 450.56.78.83. (+ répondeur)



Rugby Club du Canton de Collonges

307 Rue Vie creuse

01550 Pougny

www.rugbyccc@orange.fr

Tél : 06 45 53 40 49

Pour clore sa seconde année sportive,
le R.C.C.C. (Rugby Club du Canton de Collonges)
organise un repas dansant le 19 juin 2010
à partir de 19 heures au stade de Pougny,
ouvert à tous

Au menu :

Buffet de salades

Cotelettes, godiveau ou saucisse de veau

Frites

Dessert - Café

Adulte 10 € - Enfant (jusqu'à 16 ans) 5 €

Uniquement sur réservation au 06 45 53 40 49
avant le 13 juin

D'Avril à
Septembre, sous le
soleil de Pougny venez goûter aux
saveurs de Bretagne
le vendredi soir à proximité de la
Douane
Galettes et crêpes à emporter
ou à déguster sur place à partir de
17h30



Fête de la musique.

Quelques uns d'entre vous, désireux de participer à l'animation du village, sont venus nous proposer leur aide pour organiser la fête de la musique. Pour garantir la tenue de cette fête nous avons besoin de plus de volontaires et nous lançons un appel : vous aimez la musique, la fête de la musique, vous voulez aider à l'animation de votre village, alors faites vous connaître. Merci d'avance.

L'Illustre troupe de théâtre
"Les Farfeludes"
a le plaisir de vous présenter
son spectacle annuel
"Joyeux Anniversaire" x2
Les 9 et 10 avril; 20h30;
Pougny, Salle polyvalente
Les 16 et 17 avril; 20h30;
Farges, Salle polyvalente

Décès

Madame Juliette Mornand
veuve Edmond Burnod
décédée le 28/1/2010

Monsieur camille Duparc
décédé le 21/2/2010

Monsieur Raymond Martin
décédé le 21/2/2010

OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons pour le secrétariat
de la mairie.

à temps complet ou à convenir.

Mission :

-Accueil du public ; orientation, renseignements, remise et réception de dossiers, réception de plis et livraisons.

-Accueil téléphonique.

-Travaux de secrétariat : préparation de dossiers simples de secrétariat de mairie, frappe courrier, classement et affran-chissement, affichages et saisies de messages sur les panneaux communaux.

-Tenue et contrôle du planning d'occupation des salles.

Profil :

-Expérience bureautique, Web, secrétariat.

-Polyvalence.

-aisance relationnelle.

Rémunération : Statutaire + prime

Candidature :

CV et lettre de motivation à monsieur le Maire de Pougny, 46 rue de la Mairie 01550 Pougny avant le 19 avril 2010.

A partir du mois de juin

4 appartements seront à louer

au-dessus de la cantine dans le
bâtiment de l'école rénovée.

Ils ont une surface
de 44 à 85m².

Pour tout renseignement,
veuillez vous adresser
à la Mairie.

Grève à l'école

C'est par solidarité envers les enseignants que la municipalité a décidé de ne pas mettre en place le service minimum le 9 février 2010. Pour rappeler aux familles que le droit de grève est un des seuls moyens de protester des enseignants contre les mesures prises par le gouvernement. C'est en effet une journée pour laquelle les familles ont dû s'organiser au dernier moment. En outre il est important de penser à l'énergie et la volonté des enseignants pour donner une instruction de qualité avec moyens matériels et humains de plus en plus réduits.

Clefs trouvées

Les clefs d'une voiture FIAT on été trouvées sur le territoire de la commune et attendent leur propriétaire à la Mairie

Les places de parking devant l'école seront réservées aux locataires des appartements, aux enseignants et au personnel communal. Par conséquent les familles déposant leurs enfants à l'école devront se stationner de façon à ne pas gêner les riverains et la circulation.